



La DGAC « navigue à vue ». Alors que depuis 2018, le SNCTA avait convaincu l'administration d'adopter une nouvelle méthode de répartition des effectifs, celle-ci décide une fois de plus de faire cavalier seul sous couvert de la crise, malgré son manque de visibilité manifeste et avoué.

2021, les fruits du protocole 2016. Les recrutements obtenus lors du protocole 2016 permettent l'affectation de 94 sorties ENAC à répartir entre tours, approches et CRNA. Cela aurait pu permettre l'ouverture de nombreux postes AVE, et donc un GT effectifs serein.

Recrutements et mobilité, la DSNA se saborde. L'administration a décidé unilatéralement de réduire le nombre de recrutements sur le concours externe 2021 de 60 à 16, hypothéquant ainsi ses chances d'anticiper la fin de décennie qui verra le départ à la retraite de plus d'un tiers du corps ICNA. Le CRNA/SE sera en première ligne et ce sont **ENTRE DEUX ET TROIS ÉQUIPES (!!!)** qui partiront à la retraite par an à partir de 2029. De même, au lieu d'anticiper et de lisser la mobilité sur plusieurs années, l'administration préfère limiter fortement le nombre de postes AVE ouverts pour Aix (6 postes). L'échelon central affirme d'ailleurs que le nombre d'affectations correspond aux demandes de l'encadrement aixois qui devrait pourtant être conscient de la situation !

Non rassasiée par la contre-performance qu'elle inflige à la DSNA avec la RO et le compte-temps, l'administration continue son travail de sape. En bloquant les recrutements et la mobilité des ICNA, en sous-alimentant le CRNA/SE, elle va à l'encontre du bon sens qui appelle à anticiper la vague de départs à la retraite sans précédent de la fin de décennie.